

DÉBATS - TRIBUNES

TRIBUNE

Collectif

« Arrêter la circulation des idées, des savoirs et des créations artistiques avec l’Afrique est un contresens historique »

Dans une tribune au « Monde », un collectif de 450 universitaires, de chercheurs, d’acteurs culturels et d’artistes internationaux, parmi lesquels Mathias Vichera, Claire Denis, Gilles Holder ou Mati Diop, dénonce la décision de la France de suspendre toute coopération avec le Burkina Faso, le Mali et le Niger

Publié aujourd’hui à 06h00, modifié à 09h03 | Lecture 4 min.

Offrir l'article

Article réservé aux abonnés

Alors que trois millions d’étudiants effectuent ces jours-ci leur rentrée dans les universités françaises, le ministère de l’Europe et des affaires étrangères, sur ordre de l’Elysée, donne instruction au ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche et à celui de la culture de suspendre toute coopération universitaire, scientifique et culturelle avec le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Sans même vouloir évoquer la Guinée, le Tchad, le Gabon, ou la Centrafrique, pour lesquels Paris n’a pas jugé utile de suspendre sa coopération universitaire, scientifique et culturelle, on peut se demander pourquoi les chercheurs, les étudiants, les acteurs culturels et les artistes du Burkina Faso, du Mali et du Niger sont ainsi visés par une suspension des visas d’entrée en France.

Les chercheurs, les universitaires, les étudiants et les artistes sont les premières victimes des régimes autoritaires, tandis que la liberté d’expression et la pensée critique se rétrécissent dans ces pays en crise. La France ne veut-elle pas entendre ce que les intellectuels et les artistes maliens, burkinabés et nigériens ont à dire ? La tradition d’accueil des intellectuels et des artistes, et l’exception culturelle dont s’enorgueillit la France doivent-elles être brutalement bafouées ?

L’irrationalité d’une politique

Les intellectuels et les artistes ont en commun d’être des passeurs de savoirs et d’émotions mis en partage. Ils nous conduisent là où l’individuel, voire l’intime, et le collectif se rejoignent pour construire une histoire commune et inventer l’avenir. La connaissance et la culture, c’est ce qui nous relie les uns aux autres et qui fait notre humanité.

Lire aussi : La France suspend les mobilités étudiantes avec le Niger, le Mali et le Burkina Faso

Tout débute, semble-t-il, le 24 mai 2021, avec le second coup d’Etat au Mali, qui met un terme au processus de transition difficilement négociée avec la Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (Cedeao), au profit du colonel Assimi Goïta, nouveau chef de l’Etat. Ce coup d’Etat s’accompagne d’un changement d’alliance stratégique du Mali, qui fait alors appel à la Russie.

Lire aussi : France-Sahel : la culture pour relier, non pour sanctionner

Le 17 février 2022, la France a décidé de retirer ses forces au Mali, conduisant le pays hôte à mettre fin le 2 mai à l’accord de défense avec la France. Le 16 novembre, Paris cesse son aide publique au développement au Mali. Commence alors un processus similaire avec le Burkina Faso, puis le Niger. Le 30 septembre 2022, le Burkina connaît un second coup d’Etat militaire en moins de huit mois, avant de mettre fin à son tour à l’accord de défense avec la France, le 23 janvier.

Une série de coups d’Etat

Le 18 février, Paris ordonne le retrait de ses troupes stationnées dans le pays. Le 26 juillet, un nouveau coup d’Etat intervient, cette fois au Niger. Trois jours plus tard, Paris réplique encore par la suspension de ses actions d’aide au développement et d’appui budgétaire au Niger, conduisant ce dernier à mettre fin le 4 août à l’accord de défense avec la France.

Le Mali, le Burkina et maintenant le Niger ; cela commence à faire beaucoup. Le 7 août, la France décide la suspension collective de la délivrance des visas aux ressortissants burkinabés, maliens et nigériens, tandis que de son côté, appuyant cyniquement la décision de Paris, Air France stoppe ses dessertes aériennes sur les trois pays.

Lire aussi : La suspension de la coopération culturelle avec les artistes du Mali, du Niger et du Burkina Faso suscite l’indignation du monde de la culture en France

Après l’arrêt des aides publiques au développement, puis celui de la délivrance des visas et des bourses d’étude, c’est désormais la suspension de toute coopération culturelle avec le Mali, le Niger et le Burkina Faso qui est rendue publique à travers un banal courriel envoyé le 11 septembre par le haut fonctionnaire de défense et de sécurité du ministère de la culture, aux directions régionales des affaires culturelles.

Les devoirs de la France

A en croire la communication officielle, la France punisseuse aurait le droit pour elle, arguant qu’en raison de la dégradation de la situation sécuritaire dans ces trois pays, les consulats ne sont plus en mesure de délivrer des visas de façon sereine. C’est là une curieuse réponse, lorsque la mise en danger du personnel consulaire et des ressortissants français n’est pas attestée dans les faits.

Lire aussi l’enquête : Comment la France est devenue indésirable dans le Sahel

En qualité de membre fondateur de l’Unesco, la France est en réalité tenue de respecter les engagements pris en vertu des accords et principes de cette organisation internationale. Et parmi ces engagements figure la promotion de la libre circulation des personnes dans le cadre des échanges culturels, scientifiques et éducatifs.

Lire aussi : Au Niger, la pertinence des sanctions pose question dans l’un des pays les plus pauvres du monde

Or une telle obligation ne peut souffrir du pouvoir discrétionnaire reconnu aux Etats en matière de protection de leur territoire national. Prise en défaut à l’égard de ces engagements dans le cadre d’une convention internationale qui a la primauté sur le droit interne, la France se met également hors du droit international au regard de son engagement pour la réalisation des objectifs de développement durables (ODD).

L’illégalité d’un Etat de droit

La suspension des coopérations, des visas et des bourses aura en effet comme conséquence directe et immédiate d’entraver la participation des chercheurs, des enseignants, des étudiants, des acteurs culturels et des artistes maliens, nigériens et burkinabés à de nombreux programmes de recherche, d’éducation et de création.

fr | Monde | Ateliers
Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences Découvrir

Enfin, l’illégalité dans laquelle l’Etat français s’est mis en sanctionnant ces trois pays du Sahel est susceptible de recours auprès des juridictions internationales, dès lors que les mesures prises touchent les peuples et les personnes, et non les régimes, dont on connaît par ailleurs la capacité de résistance, sinon de résilience face aux sanctions internationales.

Lire aussi : La France doit sortir du piège nigérien

Le monde universitaire, de la recherche et de la culture a une dimension internationale et il se situe dans une temporalité qui n’est nullement celle de l’action politique et diplomatique. En revanche, il se nourrit, et depuis fort longtemps, de la circulation globalisée des personnes, des savoirs, des créations, des technologies.

Si empêcher une telle circulation est illégal et même un non-sens, c’est aussi un contresens historique qui concourt à ce que la France se replie un peu plus sur elle-même et s’appauvrisse, au moins autant que ses partenaires sahéliens. Arrêter l’histoire, c’est hypothéquer l’avenir.

Aussi, en tant que collectif d’universitaires, de chercheurs, d’acteurs culturels et d’artistes internationaux, nous demandons au gouvernement français le rétablissement immédiat de la délivrance des visas aux ressortissants du Mali, du Burkina Faso et du Niger, ainsi que la reprise de tous les ressortissants de coopération culturelle, universitaire et scientifique avec ces trois pays.

Texte à l’initiative de Fatoumata Coulibaly, géographe, université des sciences sociales et de gestion de Bamako (Mali) ; Charles Grémont, historien, IRD (France) ; Gilles Holder, anthropologue, CNRS (France) ; Stéphanie Lima, géographe, institut national universitaire Jean-François Champollion (France) ; Emmanuelle Olivier, ethnomusicologue, CNRS (France) ; Ophélie Rivlin, historienne, CNRS (France) ; Mathias Vichera, directeur de Science Po Paris.

Premiers signataires : Didier Awadi, artiste, compositeur, interprète (Sénégal) ; Jean-François Bayart, politiste, IHEID de Genève (Suisse) ; Claire Denis, cinéaste (France) ; Bréma Ely Dicko, sociologue, université des lettres et des sciences humaines de Bamako (Mali) ; Mati Diop, cinéaste (France, Sénégal) ; Samba Doucouré, président d’AfricaWorld (France) ; Mathilde Monnier, artiste chorégraphe (France et Burkina Faso) ; Jean-Pierre Olivier de Sardan, anthropologue, LASDEL (Niger) ; Mahamadou Soumbounou, alias Mylmo, artiste (Mali) ; Vieux Farka Touré, artiste musicien, guitariste et compositeur (Mali).

Liste complète des signataires

Collectif

Contribuer

Nos lecteurs ont lu ensuite

La « buchona », cette figure de la narco-esthétique, reine des réseaux sociaux
CHRONIQUE. Dans « Toi même », Anne Chiroi raconte les archétypes numériques de l’époque, de la #tradwife au #fuckboy. Cette semaine, la « buchona », cette femme trophée des narcotraficants mexicains, dont le physique rapéécé a été popularisé hors de l’Amérique latine par le clan Karadashian.Jenner.

Il faut rendre visible le poids économique de l’inaction face aux catastrophes climatiques
CHRONIQUE. Pour que les pouvoirs publics donnent la priorité à la prévention des destructions environnementales, il conviendrait d’augmenter leurs conséquences financières, notamment par la hausse de l’impôt et des primes d’assurance, estime l’économiste Philippe Askenazy dans sa chronique.

Au Coudray-Macouard, l’amnésie d’un village français sur les temps troubles de l’Occupation
Dans ce paisible bourg de Maine-et-Loire, l’histoire d’un couple de juifs morts en déportation reste en partie taboue. Certains anciens se souviennent que la maison de campagne de Lucien et Jeanne Haas a fait l’objet d’une spoliation « honteuse » par un paysan du cru.

Première visite en France du roi Charles III et de la reine Camilla : trois jours pour mettre en scène l’amitié franco-britannique
Après un projet de visite en mars, reporté à cause des manifestations contre la réforme des retraites, le roi et la reine britanniques seront en France de mercredi à vendredi. Du Notre-Dame de Paris au Sénat, en passant par les vignobles du Bordelais, leur programme a été largement calqué sur celui de leur visite initialement prévue.

« La visite de Charles III est le signe que Londres souhaite renforcer le lien avec la France »
TRIBUNE. La venue du monarque britannique dans l’Hexagone marque le premier ministre, Rishi Sunak, ostensiblement soucieux de rompre avec la politique des précédentes administrations, affirme, dans une tribune au « Monde », le journaliste Stephen Bates, spécialiste des affaires royales.

L’extrême droite « catholique » ne retient plus ses coups contre le pape François
Éric Zemmour et ses partisans ont lancé frontalement une offensive politique contre le souverain pontife, bientôt en visite à Marseille, pour son discours humaniste envers les migrants.

Qui sont les candidats aux élections européennes de 2024 ?
Les élections européennes de 2024 se tiendront le 9 juin 2024 afin d’élire les 51 députés européens français parmi les 705 choisis au sein des Vingt-Sept.

Le bio en pleine désaffection : « Certains producteurs n’affichent plus le logo pour ne pas faire fuir le client »
Très affectées par l’inflation, les ventes au rayon bio des supermarchés ont plongé de 13 % au premier semestre. La filière demande à l’Etat de tenir ses promesses d’aide à la communication destinée à lutter contre une image de plus en plus dégradée et brouillée.

A Derna, la solitude des survivants au milieu des morts
Neuf jours après le passage de la tempête Daniel, les chances de retrouver des rescapés dans la ville libyenne, où des milliers de personnes ont péri, sont désormais presque inexistantes. L’amertume et la colère gagnent les habitants.

Marché immobilier : comment se positionner dans ce contexte incertain
ANALYSE. Le pouvoir d’achat des acquéreurs immobiliers a chuté drastiquement avec la hausse des taux des crédits, mais les vendeurs se montrent réticents, pour l’instant, à accepter une réduction importante des prix.

Sébastien Lecornu et Boris Pistorius, ministres français et allemand de la Défense : nous devons nous réjouir d’avoir des armées plus fortes
Dans un rare entretien commun, les deux ministres reviennent pour « Le Monde » sur leurs priorités respectives, dans le contexte de la guerre en Ukraine. Ils reconnaissent notamment une divergence importante sur le bouclier antimissile européen.

Guerre en Ukraine, en direct : pour la première fois depuis le début du conflit, Volodymyr Zelensky va s’adresser en personne au Conseil de sécurité de l’ONU
Le président ukrainien sera notamment face au représentant de la Russie, membre permanent du Conseil. Il a accusé Moscou de « génocide », qualifiant ainsi la déportation d’enfants ukrainiens en Russie.

« Oublier Camus » : un essai à charge contre le Prix Nobel de littérature
Olivier Gloag ouvre, dans son livre, un débat nécessaire sur l’héritage intellectuel d’Albert Camus. Mais, cherchant à juger plus qu’à comprendre, il s’égare dans une lecture partielle et décontextualisée de l’œuvre de l’auteur de « La Peste ».

Semaine de quatre jours : le « oui mais » des entreprises
Les DRH présents aux rencontres RH du 12 septembre s’inscrivent à la flexibilité et à l’équité, mais pas à la réduction du temps de travail.

Burkina Faso : des résidents européens déplorent les mesures prises par la France
Selon le collectif, les mesures prises par la France « viennent alimenter les tensions et la rancœur, fragiliser les relations de qualité qui existent entre citoyens de nos différents pays ».

L’« inclusion », une porte ouverte sur les entraves et les hiérarchies sociales
D’abord défini comme l’envers de l’exclusion, ce concept s’est répandu dans le champ social à mesure qu’étaient prises en compte différentes problématiques d’insertion. Ses usages restent questionnés par les sciences sociales.

Édition du jour
Date de mercredi 20 septembre
Le gouvernement rattrapé par la hausse des prix
Lire le journal numérique
Lire les éditions précédentes

Les plus
1 Le PDG de TotalEnergies refuse de vendre à perte ses carburants
2 Première visite en France du roi Charles III et de la reine Camilla : trois jours pour mettre en scène l’amitié franco-britannique
3 Le bio en pleine désaffection : « Certains producteurs n’affichent plus le logo pour ne pas faire fuir le client »